




Maine et Loire

**Groupe de travail du 1<sup>er</sup> mars 2022 sur le  
« fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail »**

**FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT**

 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

 02-41-74-53-04

[fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr)

Une réunion s'est déroulée le 2 mars 2022 en vue de présenter aux représentants des personnels le résultat du questionnaire envoyé aux agents dans le cadre du fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie au travail des agents.

Ce fonds doté d'une enveloppe de 10 millions d'euros au niveau national a fait l'objet d'une répartition au sein de chaque Direction en fonction du nombre d'emplois.

L'enveloppe allouée à la DDFIP 49 s'élève à **94 787 €**.

Ces crédits sont distincts de la dotation de fonctionnement et ne visent pas à financer des travaux ou prestations relevant des obligations légales de l'employeur.

Le questionnaire a été envoyé à 804 agents, **204** y ont répondu.

Sur ces 204 réponses, certaines actions relèvent des dépenses du CHS-CT (ex : formation posture au travail) ou de la DGF employeur (ex : réfection des sols et peintures).

D'autres actions sont déjà en place sur certains sites et seront étendues à l'ensemble du département (ex : tri sélectif).

Certaines ne peuvent pas être financées, elles sont déjà proposées dans le cadre du CDAS (ex : coupons sport) ou de l'ATSCAF (ex : visite du patrimoine).

D'autres demandes ont été rejetées directement par la Direction, elles ne correspondent pas à l'objet de ce fonds, c'est le cas notamment des actions défendues par **FO visant à favoriser le pouvoir d'achat des agents** (ex : versement d'une participation financière éco-responsable ou sociale à chaque agent du département, achat de panier alimentaire bio,...).

Le prochain groupe de travail sur ce thème aura lieu le 22 mars 2022.

Lors de cette prochaine réunion, chaque organisation syndicale devra proposer 5 actions qu'elle souhaite voir financées.

Si vous désirez nous faire part de vos observations, envoyer un courriel sur la boîte mail de Manuela BODIN : [manuela.bodin@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:manuela.bodin@dgfip.finances.gouv.fr) avant le 18 mars (merci de mettre en objet : vote CVT).

Vous trouverez au dos la liste des actions possibles déterminées au vu des réponses au questionnaire (certaines pourront être réalisées sans utilisation du fonds).

Le vote pour valider les actions retenues aura lieu lors du CTL du 25 avril 2022.

**Pour rappel :**

**Si aucun accord majoritaire n'est obtenu ou si un accord n'est trouvé que sur une partie de l'enveloppe pré-notifiée, la note de service n°2021/10/6430 du 4 novembre 2021 prévoit qu'un redéploiement des crédits s'opère au bénéfice des directions ayant trouvé un accord majoritaire au-delà de leur enveloppe pré-notifiée.**

## Les propositions et les demandes susceptibles d'être validées.

Propositions	Nombre de demandes
Aménagement des espaces de convivialité (canapé...) *	29
Végétalisation des espaces de travail	16
Fontaines à eau *	14
Table de pique-nique	13
Pass culture	12
Nichoires/ hôtel à insectes/ ruches	12
Machine à café/snacking *	11
Installation de douches	11
Abri vélo (sécurisé à la cité administrative)	10
Boite à livres	9
Massage (fauteuil/kiné)	9
Purificateurs d'air *	9
Gourdes	7
Méditation (séance de yoga) *	6
« Team Bulding » (pour renforcer la cohésion d'équipe – ex : escape game...)	4
Participation à des manifestations caritatives	4
Borne de recharges pour les véhicules électriques	4
Installation d'économiseur d'eau	4
Sophrologie	3
Ballons d'assise	3
Luminothérapie	2
Composteur	2
Affiches ou tableaux (déco)	2
Sac en coton « Tote Bag »	1
Création espaces couverts en extérieurs	1

\* A savoir :

- L'aménagement des espaces de convivialité se ferait au détriment des salles de réunion, il n'y a pas de lieux propices sur les sites d'ici la direction locale.
- Le financement des fontaines à eau va être proposé sur le budget du CHS CT.
- Les sociétés ne veulent pas installer de machines à café dans nos locaux, manque de rentabilité.
- Le financement de purificateurs d'air sera proposé lors du prochain CHS.
- L'Atscaf proposerait déjà des activités de ce genre sur Angers (Pilates...).

Vos représentants **FO** : Manuela Bodin (PCRP) et Jerome Moreau (EDR).